



Est ce que je peut mettre une option d'achat sur mes locaux profe

Par **mikele**, le **24/01/2008** à **15:29**

Bonjour, ma société dont je suis le gerant loue des locaux dans les quelle j'exerce mon activité, ma question est:

si je communique par lettre recommandée à mon propriétaire ma volonté d'hacheter les murs que ma société loue, est ce que cette démarche me donnerait un droit de priorité à prix égale bienentendu à l'achat de cet immeuble?

Merci de votre reponse .